

LE PONT DE TILSITT (1).

Au moment où le nouveau pont de Tilsitt va être livré à la circulation (2), il n'est pas sans intérêt de rappeler ceux qui ont été construits sur cet emplacement. Le premier pont dont les archives de notre ville nous aient conservé le souvenir fut établi en 1622, à l'occasion du passage de Louis XIII à Lyon. Œuvre temporaire et de circonstance, ce pont fut démoli après le passage du roi.

Douze ans après, en 1634, un entrepreneur fut autorisé à construire à ses frais, et moyennant la concession d'un droit de péage, un pont en bois entre le cloître des comtes de Lyon et la maison connue sous le nom de Palais-Royal. Ce pont, achevé en 1636, fut reconstruit en 1663, comme le constate l'inscription suivante, empruntée aux archives de la ville et gravée sur une plaque de cuivre trouvée dans la maçonnerie du pont en pierre qui vient d'être démoli. Nous reproduisons l'inscription, en conservant autant que possible la forme et la disposition des caractères :

*Prioris lignei Pontis Inscriptio, actis
consularibus excerpta.*

*Inter pacis otia
ab Iudovico a deo dato suæ concessu galliæ
felicitem publicam Procurantibus
Nicolao de Neuville galliæ Polemarcho et Camillo
de Neuville Præsule regis viris agentibus in
Prefectura lugdunensi.*

*Pontis hujus initia posuere
Nobiles viris, (sic) Hugo de Pomey mercatorum Præpositus,
Jacobus Michel, Bartholomeus Ferrus, Dominicus
Pont Saint-Pierre, Romanus Thomé, ad hoc incrementum
dein perduxere, prioribus suffecti magistralibus Nobiles
viri D. D. Marcus Antonius du Sauzey Mercatorum præpo : sus.
Claudius Pellot, Joannes Arthaud, Franciscus Lumagne
et Franciscus Chapuis.
Anno MDCLXIII.*

Emporté par une terrible inondation au mois de février 1711, le pont de bois fut reconstruit la même année. En 1773, il était en si mauvais état, que le consulat demanda et obtint un arrêté du conseil royal en date du 9 mai, autorisant la construction d'un nouveau pont dont les culées et les piles devaient être en pierre et les arches en bois. L'exécution de ce projet n'était pas encore commencée, lorsqu'en 1779 le mauvais état du pont de bois força de le démolir. Les ponts dont nous venons de parler avaient successivement ou simultanément porté les noms de pont de bois, pont de bois de la place Louis-le-Grand, pont de Bellecour, pont des Comtes, pont Saint-Jean.

Un nouvel arrêté du 27 juillet 1786 autorise l'administration municipale de Lyon à faire construire un pont tout en pierre sur l'emplacement du pont des Comtes, démoli

(1) Nous empruntons à l'*Écho de Fourvière* du 13 août cette intéressante notice sur le pont de Tilsitt. On sait combien cette publication aime à étudier sérieusement notre histoire locale ; elle rend, sous ce rapport, de véritables services à la cité. A V.

(2) Ce pont a été inauguré le 15 août.